L’Europe pour tous

Numéro 4 / 2018

Le droit de vote en Europe

Voter est très important pour tout le monde.

Cela vous donne la chance de donner votre avis

et de dire aux **politiciens** ce que vous aimeriez changer.

L’année prochaine auront lieu les **élections**   
pour le Parlement européen.

Les gens à travers toute l’Europe décideront

qui fera partie du nouveau **Parlement européen**.

Mais il y a un problème :

En Europe, beaucoup de personnes qui ont

un **handicap intellectuel** ne sont pas autorisées à voter.

Dans certains pays, les politiciens veulent changer cela.

Par exemple, en France :

Le président français a promis de laisser voter

les personnes handicapées intellectuelles

qui sont sous pleine **tutelle**.

Il y a 360,000 adultes sous pleine tutelle en France.

Aujourd’hui, un juge peut leur retirer le droit de vote.

Après les changements, les juges ne seront plus autorisés

à leur retirer le droit de vote.

Ou en Allemagne:

Les politiciens allemands veulent donner le droit de vote

aux personnes handicapées intellectuelles.

Ils veulent atteindre ce but

avant les élections du **Parlement européen**.

Les personnes handicapées intellectuelles doivent avoir le droit de vote!

Mais malgré cela, dans beaucoup de pays européens les personnes handicapées intellectuelles n'ont pas le plein droit de vote.

Actuellement, les personnes sous **tutelle**

ne sont pas autorisées à voter dans 15 pays

membres de l’**Union européenne**.

Dans 6 pays membres, c’est à un juge de décider

si une personne sous tutelle peut voter.

Il y a des politiciens européens qui veulent changer ça.

Une de ces politiciens est Cecilia Wikström.

Cecilia Wikström est un

membre du **Parlement européen**.

Cecilia Wikström a demandé à la

**Commission européenne** ce qu’elle pensait faire

pour rendre les élections **accessibles** à tous.

Il y a eu un évènement au Parlement européen

pour répondre à la question de Cecilia Wikström.

A cet évènement, les personnes qui travaillent

au Parlement européen et à la Commission européenne

ont discuté de la façon de rendre les élections de l’année prochaine accessibles.

Věra Jourová est une Commissaire  
à la Commission européenne.

Elle a dit que chaque personne handicapée

doit avoir le droit de vote.

Elle a dit que c’était écrit dans la **stratégie européenne**

**en faveur des personnes handicapées**.

Une autre personne importante qui a parlé

du droit de vote est Dunja Mijatović.

Dunja Mijatović est la **Commissaire aux Droits de l’Homme**

**du Conseil de l’Europe**.

Elle a parlé à la **Cour européenne des droits de l’homme**

du droit de vote pour les personnes handicapées.

Elle a dit :

« Tout le monde a le droit de voter.

Cela inclut les personnes handicapées. »

Beaucoup de textes importants disent que

les personnes handicapées ont le droit de vote.

Un de ces textes est la **UN CRPD**.

Dunja Mijatović a dit que ces textes   
sont plus importants

que les lois d’un pays.

Elle a dit que tout le monde devrait avoir le droit de vote

parce que c’est bon pour toute la communauté.

Elle a dit que les personnes qui ont un **handicap intellectuel**

doivent avoir la chance de voter pour des personnes

qui se soucient de leurs besoins.

Dunja Mijatović a dit que chaque pays européen

doit rendre le vote **accessible** pour les

personnes handicapées intellectuelles.

Il y a de nombreuses façons pour rendre le vote accessible

pour les personnes handicapées intellectuelles.

* Il devrait y avoir de l’information **facile à lire**  sur la politique et les élections.
* Les personnes handicapées intellectuelles devraient recevoir de l’aide pour les documents nécessaires pour voter. Par exemple, s’ils doivent s’inscrire pour pouvoir voter.
* Les personnes handicapées intellectuelles devraient être encouragées à voter.

Tout le monde devrait pouvoir avoir son mot à dire en politique !

Nos héros de l’Inclusion

* Charles, un jeune homme de France.
* Hendrik Jan Menninga,   
  un « ambassadeur NU » néerlandais.
* Sami Helle, un musicien,   
  auto-représentant et politicien de Finlande.
* Gerhard Furtner d’Autriche,   
  le directeur général d’une compagnie  
  qui emploit des personnes handicapées intellectuelles.
* Dana Migaliova qui a un fils handicappé intellectuel   
  et qui est présidente de Viltis,   
  notre membre lituanien.
* L’actrice et musicienne irlandaise,   
  Aimée Richardson.
* L’auto-représentante Elisabeta Moldovan   
  de Roumanie.

Inclusion Europe fête   
son 30ème anniversaire

Inclusion Europe fête ses 30 ans en 2018.

Nous fêtons cela d’une manière spéciale :

Nous regardons ce qui a été fait en Europe

pour que les personnes soient inclues.

Chaque mois, nous parlons d’une personne

qui a travaillé pour l’inclusion en Europe.

Vous pouvez lire ici deux interviews de nos héros de l’inclusion.

Vous pouvez lire les autres interviews (en anglais)   
en cliquant sur ce lien : [inclusion-europe.eu/?tag=inclusion-heroes](http://inclusion-europe.eu/?tag=inclusion-heroes)

Interview de Sami Helle

Sami Helle est de Finlande.

Sami a beaucoup de talents :

Il est un musicien talentueux.

Il chante et joue de la guitare basse.

Il aime le jazz et la musique blues.

Il fait aussi partie d’un groupe punk.

Avec le groupe punk, il a représenté son pays à l’Eurovision.

L’Eurovision est un concours où les personnes

représentent leur pays avec des chansons.

Beaucoup de pays différents y participent.

Sami a participé à une emission télévisée !

Il est aussi actif en politique.

**Question 1 :**

**Comment êtes-vous devenu membre de ce groupe punk ?**

Le meneur du groupe m’a demandé de rejoindre le groupe.

J’étais content de le faire.

**Question 2 :**

**Comment c’était de participer à l’Eurovision ?**

J’étais inquiet, mais c’était intéressant et amusant !

Nous n’avons pas gagné mais je me suis beaucoup amusé !

**Question 3 :**  
**Comment cela s’est passé quand vous êtes revenu en Finlande ?**

C’était chouette de sentir que les gens nous soutenaient   
quand nous sommes revenus en Finlande.

**Question 4 :**

**Vous jouez aussi de la trompette et vous chantez.**

**Vous avez monté un groupe de jazz avec 4 autres personnes.**

**Pourquoi avez-vous choisi le jazz ?**

**C’est différent du punk rock !**

Le jazz était une des premières musiques que j’ai joué.

C’était chouette !

J’avais aussi un groupe de blues appelé « Sam Heat & His Blue Kings ».

J’enregistre aussi un album solo sous le nom de Sam Heat.

Vous voyez : j’adore la musique !

**Question 5 :**

**Vous êtes aussi actif en politique.**

**Vous avez été candidat aux élections de la ville de Helsinki en 2017.**

**Helsinki est la capitale de la Finlande.**

**Qu’est-ce que vous avez appris de cette expérience ?**

J’ai appris comment fonctionnent les élections.

J’ai rencontré de nouvelles personnes.

J’aimerais bien rester actif en politique !

**Question 6 :**

**En 2017, vous n’avez pas été élu.**

**Est-ce que vous vous représenterez encore ?**

Oui, je me présente pour d’autres élections locales.

**Question 7 :**

**Vous avez récemment donné une interview   
à une émission de TV finlandaise.**

**De quoi avez-vous parlé ?**

J’ai parlé de quand les organisations publiques achètent   
des choses des compagnies.

L’organisation finlandaise pour les personnes handicapées intellectuelles, appelée Tukiliitto, a commencé un projet avec

d’autres organisations pour le handicap.

Souvent les services pour les personnes handicapées   
qui coûtent le moins cher sont choisis.

Les besoins des gens sont négligés.

Cela ne respecte pas les **droits de l’homme**.

Interview de   
Hendrik Jan Menninga

Hendrik Jan Menninga est un « ambassadeur **NU** ».

Les « ambassadeurs NU » travaillent aux Pays-Bas pour les droits   
des personnes qui ont un **handicap intellectuel**.

Un ambassadeur est une personne

qui parle pour une organisation.

Les « ambassadeurs NU » parlent de la **UN CRPD**

aux maires et aux autres **politiciens**.

Ils leurs disent à quel point l’UN CRPD est important.

Il les aident à s’assurer que les personnes handicapées

ont les mêmes droits.

Il y a 100 personnes qui travaillent comme « ambassadeurs NU ».

Hendrik Jan Menninga fait partie de ce groupe.

**Question 1 :**

**Comment êtes-vous devenu un ambassadeur NU ?**

En 2015, je faisais partie d’un groupe de personnes handicapées.

Ils m’ont parlé de ce projet.

Et puis j’ai décidé de rejoindre le projet.

**Question 2 :**

**Qu’est-ce que vous faites en tant qu’ambassadeur NU ?**

Nous parlons aux politiciens de nos villages et de nos villes

des choses qui sont importantes pour nous.

Pour moi, l’information **facile à lire** est importante.

Mais nous parlons aussi d’autres choses.

Par exemple, l’**accès** facile aux bâtiments.

Nous donnons du temps aux politiciens

pour résoudre les problèmes que nous avons trouvé.

Puis nous vérifions à nouveau pour voir s’ils ont fait des changements.

**Question 3 :**  
**Qu’est-ce que vous avez fait jusqu’à présent ?**

Par exemple, le village de Vries

est maintenant plus **accessible** pour les personnes handicapées.

Nous créons aussi des règles pour rendre les sites internet

plus accessibles.

Nous avons utilisé ces règles quand nous avons travaillé

avec des **politiciens** dans une ville.

A présent le site de la ville est bien plus facile à utiliser

pour les personnes handicapées.

**Question 4 :  
Utilisez-vous la version facile à lire de la UN CRPD ?**

Le texte original est trop compliqué pour moi.

Le texte **facile à lire** est bien,

mais il ne contient pas tout.

**Question 5 :**  
**Que ferez-vous dans le future ?**

Nous construirons un club de sport accessible dans un village

aux Pays-Bas.

Je réunirai aussi les personnes de ma région

qui travaillent comme ambassadeurs NU, pour que nous puissions travailler ensemble.

Notre nouveau président :   
Jyrki Pinomaa

Jyrki Pinomaa est le nouveau président d’Inclusion Europe.

Il a remplacé Maureen Piggot.

Il est de Finlande.

Il a travaillé pendant de nombreuses années pour les droits

des personnes qui ont un **handicap intellectuel**.

Jusqu’en mai, Jyrki était le directeur de la fondation Aspa.

La fondation Aspa loue des maisons à des personnes handicapées intellectuelles et à des personnes   
qui ont des problèmes de santé mentale.

La santé mentale c’est la santé de ton esprit.

Depuis 2010, Jyrki a été le président d’Inclusion Finlande KVTL.

Inclusion Europe KVTL est une organisation finlandaise

pour les personnes qui ont un handicap intellectuel.

C’est un membre d’**Inclusion Europe**.

Jyrki a quatre enfants avec sa femme Marianne.  
Deux de leurs enfants ont un handicap intellectuel :   
Markus, qui a 31 ans et Robin qui en a 27.

Pendant qu’il sera président, Jyrki veut s’assurer

qu’Inclusion Europe continue à être reconnu pour sa fiabilité.

Il veut aussi que les membres d’Inclusion Europe

utilisent l’**UN CRPD**.

Jyrki a dit qu’il était content d’être le président d’Inclusion Europe.

Il a dit qu’il se soucie beaucoup des droits   
des personnes handicappées intellectuelles et de leurs familles.

Il est impatient de travailler avec toutes sortes de personnes

qui se battent aussi pour les droits   
des personnes handicapées intellectuelles.

Il a dit aussi qu’il n’y a pas de mots suffisamment grands pour dire

merci à Maureen, pour le travail qu’elle a fait.

Jyrki a été désigné pour être président   
pour au moins les 4 années à venir.

Inclusion Europe est heureux d’accueillir

comme nouveau président quelqu’un avec autant d’expérience.

Nous sommes impatients de travailler pour l’inclusion avec Jyrki !

Formation à l’encadrement   
en octobre

En octobre,   
Inclusion Europe organise une formation à l’encadrement   
de 3 jours.

La formation à l’encadrement est   
pour les **auto-représentants** et leur familles.

La formation aura lieu à Bruxelles

du mardi 2 octobre au jeudi 4 octobre.

La formation sera pour les auto-représentants et leur familles.

Pendant cet évènement de 3 jours, les auto-représentants

apprendront sur beaucoup de choses, comme :

* Les **élections** européennes et le droit de participer à la **politique.**
* Comment être un auto-représentant au niveau européen.

Vous trouverez plus d’informations en cliquant sur ce lien: <http://inclusion-europe.eu/?p=6051&lang=fr>

Lisez notre rapport annuel !

Notre rapport annuel a été publié !

Apprenez-en plus sur :

* nos projets et évènements de l’année passée,
* nos succès en 2017,
* la nouvelle stratégie pour les 5 ans à venir,

et beaucoup d’autres choses dans notre publication.

Vous pouvez lire le rapport en cliquant sur ce lien (en anglais) : <https://bit.ly/2LfXUb0>

Vidéo sur notre nouvelle stratégie

Inclusion Europe a une nouvelle stratégie !

Une stratégie est un plan avec des buts pour le futur.

La stratégie dit aussi comment ces buts peuvent être atteints.

Nous avons fait une vidéo pour expliquer notre stratégie.

Pour les cinq ans à venir, nous parlerons de différents sujets.

Tous ces sujets sont importants pour les personnes

qui ont un **handicap intellectuel** et leur familles.

Apprenez-en plus sur la stratégie et ces sujets dans notre vidéo.

Vous pouvez la regarder ici : <http://bit.ly/2IhtIfS>

Explications

**Accessible**

Quelque chose qui est facile à utiliser pour les personnes handicapées, comme :

* Le rampes pour accéder à un bâtiment.
* Les informations en facile à lire.
* Les informations en langue des signes.

Auto-représentation

L’auto-représentation c’est quand   
des personnes handicapées intellectuelles parlent pour elles-mêmes   
et pour d’autres personnes handicapées intellectuelles.

Capacité juridique

Avoir la capacité juridique c’est pouvoir prendre des décisions

ou faire des choix à un moment donné.

Il y a des lois sur comment décider si quelqu’un a la capacité.

C’est alors appelé capacité juridique.

Avoir la capacité juridique signifie que des personnes handicapées intellectuelles peuvent faire des choses par elles-mêmes.

Par exemple, elles peuvent :

* Faire des choix pour leur vie.
* Se marier, fonder une famille et élever leurs enfants.
* Signer des contrats (y compris des contrats de travail).
* Participer à la vie politique et avoir le droit de vote.

Quand quelqu’un est sous tutelle,   
le tuteur a la capacité juridique.

Commissaire à la Commission européenne

Un commissaire est une personne   
responsable d'un domaine de travail

à la Commission européenne   
et gère beaucoup de personnes.

**Commissaire aux droits de l’homme   
du Conseil de l’Europe**

Le commissaire aux droits de l’homme

fait partie du **Conseil de l’Europe**.

Le commissaire s’assure que les gens

comprennent et respectent les **droits de l’homme**.

**Le commissaire visite les pays   
qui font partie du Conseil de l’Europe,   
pour parler aux gens des droits de l’homme.**

**Commission européenne**

La Commission européenne travaille avec le **Parlement européen**.

La Commission européenne propose des lois au Parlement européen

et au **Conseil de l’Union Européenne** pour qu’ils en discutent.

Elle s’assure aussi que les lois qui ont été décidées

soient bien appliquées par les états membres.

**Conseil de l’Europe**

Le Conseil de l’Europe est une organisation

composée de différents pays européens.

Il a 47 membres.

Le Conseil de l’Europe travaille pour les droits de l’homme   
et l’égalité pour tous en Europe.

Le Conseil de l’Europe ne fait pas de lois.

Il peut juste faire en sorte que les pays   
suivent certains accords internationaux.

Conseil de l’Union Européenne

Le Conseil de l’Union européenne est l’endroit où les ministres nationaux des différents pays de **l’Union européenne** se rencontrent.

Ils se rencontrent pour adopter des lois

et parler de la politique dans l’Union européenne.

Le conseil de l’Union européenne

est aussi appelé Conseil des ministres.

**Cour européenne des droits de l’homme**

Une Cour est un endroit où un juge

décide comment mettre une loi en pratique.

La cour européenne des **droits de l’homme**

s’assure que tous les pays européens   
respectent les droits de l’homme.

**Droits de l’homme**

Les droits de l’homme sont les droits   
que chaque personne devrait avoir.   
Par exemple, le droit de vivre.

Ou le droit de dire ce que tu penses.

**Election**

Une élection c’est quand les gens vont voter.

Voter c’est quand vous choisissez quelqu’un

pour parler pour vous et faire des choix pour vous.

Les élections ont lieu dans différentes zones.

Par exemple, quand vous élisez un nouveau maire dans votre ville.

Ou quand vous élisez un nouveau président dans votre pays.

**Facile à lire**

Le facile à lire c’est quand l’information est écrite de manière simple pour que les personnes handicapées intellectuelles   
puissent comprendre.

Les documents faciles-à-lire ont souvent un logo,

pour que ce soit plus facile de les trouver.

Il y a des règles pour expliquer comment le facile à lire   
devrait être utilisé.

Vous pouvez lire les standards européens |  
de l’information facile-à-lire ici : easy-to-read.eu

Handicap intellectuel

Si vous avez un handicap intellectuel,

Cela signifie que c’est plus difficile pour vous de comprendre des informations et d’apprendre de nouvelles compétences   
que ça l’est pour d’autres personnes.

Cela rend plus difficile de gérer certains aspects de la vie.

Les personnes qui ont un handicap intellectuel   
ont souvent besoin de soutien   
dans l’apprentissage ou au travail.

Le handicap intellectuel commence souvent   
avant que vous soyez adulte.

Cela vous affecte pour toute votre vie.

**Inclusion Europe**

Inclusion Europe est une organisation pour les personnes qui ont   
un **handicap intellectuel** et pour leur famille.

Nous nous battons pour leurs droits égaux et pour l’inclusion en Europe.

Nous voulons aussi changer les politiques en Europe.

Nous avons commencé en 1988.

Nous avons 75 membres dans 39 pays européens différents.

Nous sommes situés à Bruxelles en Belgique.

NU / Nations Unies

Les Nations unies sont une organisation internationale.

Ils travaillent pour la paix et la sécurité partout dans le monde.

En bref, nous l’appelons NU.

Parlement européen  
  
Le Parlement européen est un endroit où d’importantes décisions

sont prises pour l’**Union européenne**.

Par exemple : les décisions sur les lois et les budgets.

Les membres du Parlement européen (en bref, MEPs)

prennent ces décisions

et représentent toutes les personnes   
qui vivent dans l’Union européenne.

Tous les cinq ans, les personnes qui vivent dans l’Union européenne votent pour élire les MEPs de leur pays.

Les prochaines **élections** auront lieu en 2019.

Politicien

Quelqu’un dont le travail est d’aider à diriger   
le pays ou une partie du pays.

**Stratégie européenne en faveur   
des personnes handicapées**

La stratégie européenne en faveur des personnes handicapées

est un texte important.

Il dit ce que l’**Union européenne** doit faire

pour s’assurer que les personnes handicapées en Europe

aient les mêmes droits que n’importe qui.

**Tutelle**

La tutelle permet à certaines personnes   
de faire des choix de vie pour d’autres.

La personne qui prend ces décisions   
pour vous est votre tuteur.

Votre tuteur a la **capacité juridique**.

Votre tuteur peut décider des choses pour vous,

comme l’endroit où vous vivez.

Parfois, les personnes sous tutelle ne sont pas autorisées à voter,   
à se marier ou à s’occuper de leurs enfants.

UN CRPD

La Convention relative aux droits des personnes handicapées

(en bref, selon l’abbreviation venant de l’anglais: UN CRPD)

est un document important.

Il essaye de faire en sorte que les droits   
des personnes handicapées soient respectés.

Vous pouvez lire l’UN CRPD en facile à lire ici (en anglais) :

<http://bit.ly/EtRUNCRPD>

Union européenne

L’Union européenne (en bref, UE) est un groupe de 28 pays.

Nous appelons ces pays les « états membres ».

Ils se sont rassemblés pour que les

gens en Europe puissent vivre en paix,

avoir un travail et une bonne vie.

Résumé

Vous avez lu beaucoup de choses importantes aujourd’hui.

Peut-être aimeriez-vous partager ces choses avec d’autres personnes.

Parlez à vos amis de ce que vous avez lu :

1) Qu’est-ce que Dunja Mijatović dit à propos du droit de vote ?

2) D’où vient le nouveau président d’Inclusion Europe ?

3) Quel style de musique joue Sami Helle ?

Contactez-nous, et partagez vos histoires d’auto-représentants !

Email : **secretariat@inclusion-europe.org**

Téléphone : +32 2 502 28 15

Adresse : Rue d’Arlon 55, 1040 Bruxelles, Belgique

Site internet : **inclusion-europe.eu**

Facebook : [**facebook.com/inclusioneurope**](file:///C:\Users\vdemunter\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary%20Internet%20Files\Content.IE5\IJE7EIQS\facebook.com\inclusioneurope)

Twitter : [**twitter.com/InclusionEurope**](file:///C:\Users\vdemunter\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary%20Internet%20Files\Content.IE5\IJE7EIQS\twitter.com\InclusionEurope)

Inscrivez-vous pour recevoir « L’Europe pour tous »   
dès sa sortie : [**bit.ly/EuropeForUs**](file:///C:\Users\Admin\Downloads\bit.ly\EuropeForUs)